septembre 2012

Point.P

Point.P dévoile sa halle commerciale

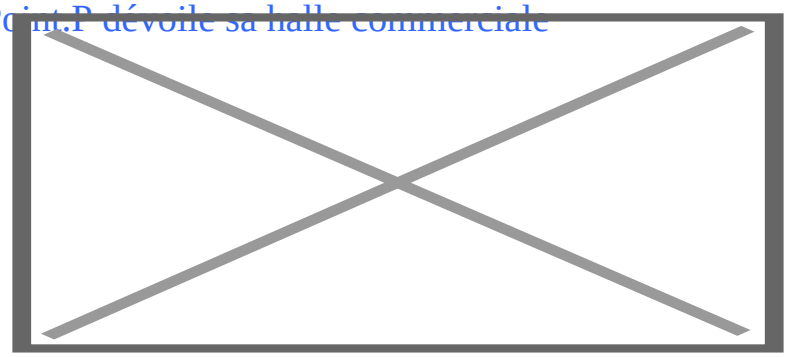

Le groupe Point.P lance, pour les professionnels de la construction et de la rénovation, un concept de distribution totalement inédit, à savoir la plus grande halle commerciale de France dédiée au bâtiment. Située à Pantin (93), aux portes de Paris à proximité de grands axes routiers, elle regroupera en un lieu unique six enseignes du groupe à savoir Asturienne, Cedeo, Dispano, La Plateforme du Bâtiment, Point.P Matériaux de Construction et PUM Plastiques. L'objectif de ce projet est d'apporter sur les grandes zones urbaines une réponse globale et complète en termes d'exhaustivité de l'offre et de gestion du temps à l'ensemble des professionnels du bâtiment, quels que soient leur corps d'état ou la taille de leur entreprise.

Débutée cet été, la réhabilitation de ce site d'une surface de 35â€¯000â€¯m2 bâti entre 1946 et 1949 devrait s'achever fin 2013. Elle prévoit notamment la rénovation de trois grandes halles accolées. L'une d'entre elles deviendra une voie ouverte aux piétons et aux voitures avec plusieurs parkings. Une autre abritera les six enseignes tandis que la troisième servira à la réception des marchandises et au stockage. Par ailleurs, dans la lignée de la construction de la Plateforme du Bâtiment d'Aubervilliers, réalisation certifiée HQE et BBC Effinergie, le site de Pantin a été pensé pour être efficace d'un point de vue énergétique (certification BBC Effinergie, performance énergétique de 77 KW d'énergie primaire/m2/an, étanchéité trois fois sous le seuil réglementaire…) mais aussi respectueux de l'environnement (camions roulant au GNV, zéro rejet d'eaux usées, traitement des espaces verts en phytorestauration) et durable et agréable à vivre (qualité sanitaire des espaces conçue selon le niveau le plus exigeant du référentiel HQE, ergonomie des postes de travail travaillée avec l'appui de la CRAMIDF et de l'Inspection du Travail). Il intègrera notamment des pans vitrés pour assurer le meilleur éclairage naturel possible et un nombre minimum de points d'appui afin de ne pas entraver la circulation des marchandises.